



Projet d'ordre du jour

Séance du conseil municipal 1^{er} mars 2021, à 20 h

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2021;
4. Approbation des comptes payés et à payer;
5. Information et suivi de dossiers;
6. Administration :
 - 6.1 Dépôt et adoption du projet de règlement autorisant la réalisation d'un projet pilote concernant la garde de poules pondeuses hors des zones agricoles;
 - 6.2 Nomination du maire suppléant et du substitut à la MRC de D'Autray;
 - 6.3 Mandat services professionnels – génératrice hôtel de ville;
 - 6.4 Services en ligne – compteurs d'eau;
 - 6.5 Parc industriel;
7. Sécurité publique;
8. Travaux publics :
 - 8.1 Dépôt de soumissions – asphaltage rang Saint-Henri et remplacement de ponceaux sur Chemin de Joliette;
 - 8.2 Dépôt de soumissions – marquage routier;
 - 8.3 Balayage de rue – budget;
 - 8.4 Remplacement de ponceaux – budget;
 - 8.5 Circulation – achats signalisation et autres dispositifs;
 - 8.6 Quai;
9. Hygiène du milieu :
 - 9.1 Dépôt de soumissions – services professionnels pour le raccordement du puits 6.3;
 - 9.2 Demande de soumissions – vidange des étangs aérés et services professionnels en agronomie;
 - 9.3 Consultation aqueduc – secteurs nord et ouest;
 - 9.4 Achat de pièces – aqueduc;
10. Loisirs et culture :
 - 10.1 Camp de jour adapté – demande de subvention;
 - 10.2 Camp de jour sud de la MRC de D'Autray – Les Répits de Gaby – protocole d'entente;
 - 10.3 Piscine;
 - 10.4 Évènements;
11. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - 11.1 Dépôt et adoption du projet de règlement modifiant les règlements administratifs 104-92 et 268-90 et leurs amendements – Documents requis pour l'émission d'un permis;

- 11.2 Projet domiciliaire (partie du lot 5 475 114 – 485, rue Notre-Dame);
- 11.3 Demande CPTAQ – 965, Grande Côte Ouest;
- 11.4 Demande de permis – démolition 107, Grande Côte Est;
- 11.5 Bornes de recharge;
- 11.6 Adhésions CDBL et AMPQ;
- 11.7 Enseignes de bienvenue;
12. Courrier;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

Vous avez des questions pour la séance? Faites-les nous parvenir par courriel à info@lanoraie.ca ou joignez-nous au 450 887-1100, poste 3000, avant lundi matin. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Dates des versements de taxes 2021

Voici les dates des versements de taxes pour l'année 2021 :

- 1^{er} versement : 15 mars 2021
- 2^e versement : 14 mai 2021
- 3^e versement : 13 juillet 2021
- 4^e versement : 13 septembre 2021
- 5^e versement : 12 novembre 2021

COVID-19 : Fermeture de l'hôtel de ville

Étant donné les éclosions récentes de COVID-19 sur le territoire de Lanoraie, la Municipalité annonce la fermeture préventive de l'hôtel de ville dès maintenant, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Les services municipaux restent restreints étant donné que la majorité des employés municipaux sont en télétravail suivant les mesures gouvernementales en vigueur. Aucune rencontre ou visite à l'hôtel de ville n'est donc permise. Vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au 450 887-1100, poste 3000 ou par courriel au info@lanoraie.ca.


En limitant les contacts directs avec la population, nous visons à ce que les employés puissent continuer à maintenir les services, et ce, sans mettre leur santé à risque.

Sachez que la Municipalité suit la situation de près. Elle demande également aux citoyens de rester vigilants et de respecter les mesures sanitaires en vigueur pour limiter la propagation du virus.

Pour plus d'informations sur la COVID-19 et pour connaître l'état de la situation dans Lanaudière, visitez le site Web ou la page Facebook du CISSS de Lanaudière.


Les textes de projets de règlement figurant à l'ordre du jour seront disponibles sur notre site Web au www.lanoraie.ca quelques jours après la séance.

Message du service de Sécurité incendie de la MRC de D'Autray



DANS LA NUIT DU 13 AU 14 MARS PROCHAIN, JE CHANGE L'HEURE ET JE VÉRIFIE LES AVERTISSEURS FUMÉE - MONOXYDE DE CARBONE

- ✓ J'UTILISE UNE PILE DE BONNE QUALITÉ ET JE N'UTILISE JAMAIS DE PILE RECHARGEABLE.
- ✓ LES AVERTISSEURS DE FUMÉE SONT FONCTIONNELS À CHAQUE ÉTAGE (SOUS-SOL INCLUS).




CHANGEMENT D'HEURE
CHANGEMENT DE PILE

- ✓ JE N'OUBLIE PAS DE VÉRIFIER LA DATE SUR L'AVERTISSEUR DE FUMÉE QUI DOIT ÊTRE REMPLACÉ S'IL A PLUS DE DIX (10) ANS.
- ✓ POUR VÉRIFIER L'AVERTISSEUR, JE DOIS APPUYER QUELQUES SECONDES SUR LE BOUTON TEST JUSQU'AU SIGNAL SONORE.



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
MRC de D'Autray
Division prévention
www.mrcautray.qc.ca

Tél: (450) 836-7007 poste 2510

550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Message d'EBI services environnementaux

Tous les masques (jetables et réutilisables) ne doivent jamais se retrouver dans votre bac bleu. Ils doivent être mis à la poubelle, car les masques souillés compromettent la santé des employés du centre de tri. Merci de nous aider à conserver un environnement de travail sécuritaire.

Programmation virtuelle - Hiver 2021 en cours

La Municipalité est fière de pouvoir offrir aux lanorois et lanoroises une programmation virtuelle d'activités pour cet hiver!

- Aucune inscription requise pour la plupart des activités
- Toutes les activités sont GRATUITES

Pour consulter la programmation hiver 2021 et avoir accès aux liens Zoom pour participer aux activités offertes, rendez-vous au www.lanoraie.ca/fr/activites-en-ligne.

Demandes de permis

Vous prévoyez effectuer des travaux ce printemps ou cet été (piscine, clôture, bâtiment accessoire, rénovation, etc.)?

Faites votre demande de permis dès maintenant pour pouvoir débiter vos projets en temps voulu. Visitez la section « Permis et formulaires » de notre site Web au www.lanoraie.ca pour télécharger les formulaires à compléter et les documents à fournir pour votre demande de permis. Une fois votre demande transmise, notez qu'il peut y avoir un délai de 10 jours avant qu'une personne du service d'urbanisme vous contacte.





Patinoires municipales : rappel des règlements

La Municipalité désire rappeler les règlements en vigueur aux patinoires municipales :

- Fermeture à 19 h 45 tous les soirs et dès que la température extérieure dépasse 0°C;
- Distanciation physique de 2 mètres entre les personnes (sauf pour les personnes provenant du même foyer);
- Le masque n'est pas obligatoire durant l'activité physique, mais il est primordial de garder sa distanciation et fortement suggérer de se munir d'une protection comme le cache-cou.

| Mars 2021 | | | | | | |
|-----------|---|-------|----------|--|--|--------|
| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| | 1  | 2 | 3 | 4 | 5  | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11  | 12  | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19  | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25  | 26  | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

Légende :

-  = Collecte des ordures
-  = Collecte des matières organiques
-  = Collecte des matières recyclables
-  = Séance du conseil municipal

Plateforme Web Memento

Abonnez-vous au service Memento pour recevoir un avis par message texte sur votre cellulaire rappelant les dates des différentes collectes.

Vous devez vous inscrire sur la plateforme Web Memento au <https://mmnto.ca/fr/>. Sélectionnez le territoire de la MRC de D'Autray, la municipalité de Lanoraie et l'heure à laquelle vous désirez recevoir les avis. (ex : à 19 h, la veille de la collecte).